

# Les retraites, mais aussi le bassin d'emploi local

**Alexandre Schwartz et Damien Grosse, délégués CFDT chez Total Petrochemicals et Arkema, veulent faire entendre la position de la Confédération française démocratique du travail sur la réforme des retraites à la députée Hélène Zannier au nom des employés de la plateforme chimique.**

**P**as une heure de l'actualité n'échappe depuis des semaines au projet de réforme des retraites.

Belle occasion donc d'en parler sur le plan local et d'exposer ses points de vue. À ce titre, les délégués de la CFDT précisent : « On a appelé à manifester, mais on essaie de passer à autre chose et de rencontrer les députés de tout le bassin houiller, on leur présente nos points de vue et nos propositions », soulignent Alexandre Schwartz et Damien Grosse.

La CFDT est la première organisation syndicale de la plateforme pétrochimique, site qui emploie un bon millier de personnes, sans compter les sous-traitants. « Nous sommes allés faire de la pédagogie, argumenter nos revendications, la députée a posé beaucoup de questions, nous espérons l'avoir convaincue », lance le duo. Les deux hommes ont développé trois points, le premier étant l'âge pivot. Ce samedi, Édouard Philippe s'est dit disposé à le retirer provisoirement. « Cela pénalisera tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui sont aussi des

personnes qui ne sont pas forcément diplômées et ont une espérance de vie faible », font savoir les délégués, parlant de double peine pour celles et ceux qui devront travailler deux ans de plus pour ne pas voir leurs pensions chuter. Ils rappellent aussi au passage « qu'une grande partie des travailleurs arrive à la retraite alors qu'ils ne sont pas en emploi à cause de la maladie ou du chômage ».

## Inverser la tendance

Le deuxième point abordé a été la hausse du minimum de pension. « Notre revendication, c'est 1 200 € net, 100 % du Smic (contre 1 000 € dans le projet de loi), si on n'arrive pas à inverser cette tendance, il y aura de plus en plus de personnes avec ce minimum, chacun doit pouvoir se chauffer et se nourrir », en fin de carrière.

Enfin, la question de la pénibilité est venue sur la table. « Les quatre critères supprimés en 2017 (risques chimiques, port de charges



**Les délégués ont rencontré vendredi la députée de circonscription Hélène Zannier pendant deux heures. Photo RL**

lourdes, vibrations, postures pénibles) doivent être à nouveau pris en compte », et permettre ainsi à plus de 600 000 personnes de partir plus tôt à la retraite. « Il y a une crise de confiance des salariés et des citoyens, une réforme est souvent un signe de recul social. » Les délégués argumentent avec le bas-

sin d'emploi local. « Pas moins de treize études sur la redynamisation de la plateforme chimique existent, on a l'impression que ces dossiers servent à caler les armoires », ont indiqué les délégués à Hélène Zannier, parlementaire qui leur a semblé « à l'écoute ».

**Ph. C.**

7j/7  24h/24

**FORBACH  
BETTING**

Tél. 03 87 00 20 20